

GUIDE PRATIQUE



ÉDITO

Afin d'offrir aux Rétais un **service de qualité à moindre coût**, une véritable **politique publique de gestion des déchets** a été mise en place par la Communauté de Communes, laquelle s'articule autour de **quatre axes** qui sont :

- l'optimisation des services et la gestion des coûts,
- la remise à l'état naturel des sites impactés,
- la réalisation d'études d'opportunité quant au déplacement éventuel des déchèteries,
- l'éducation, la sensibilisation et l'information de la population.

C'est sur ce dernier point que la Communauté de Communes oriente aujourd'hui son action avec la **distribution gratuite**, pour les Rétais qui en feront la demande, de **composteurs individuels**.

Aussi, nous espérons que ce guide pratique sur le compostage vous apportera les réponses souhaitées et vous accompagnera dans cette **démarche volontaire visant à préserver l'environnement**.

Lionel Quillet
Président de la Communauté
de Communes de l'Île de Ré

Patrick Rayton
Vice-président en charge
des Déchets Ménagers

P4

POURQUOI
COMPOSTER ?

INSTALLATION
DU COMPOSTEUR

P5

PRINCIPE
DE FONCTIONNEMENT

P6

QUE COMPOSTER ?

MÉMO DU
COMPOSTAGE



SOM
MAIRE

P7

LE BON
COCKTAIL

P8

LES 3 PHASES
DU COMPOSTAGE

P9

COMMENT
RECONNAÎTRE
UN COMPOST MÛR ?

P10

PROBLÈMES
SOLUTIONS

P11

QUESTIONS
RÉPONSES

POURQUOI COMPOSTER ?

➔ Préserver l'environnement :

- Réduire les déchets : 30 % du poids de nos poubelles est compostable, soit en moyenne 80 Kg/personne/an !
- Redonner au sol ses éléments nutritifs par recyclage de la matière organique.

➔ Maîtriser le coût de traitement des déchets.

➔ Fabriquer un engrais naturel riche qui améliore la structure du sol et favorise la croissance des plantes.

Un jardin de 200 m² produira environ 200 Kg de compost.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le compostage reproduit le cycle de la nature tout comme en forêt les feuilles mortes, les branches et les animaux se décomposent en humus. Un composteur accélère la décomposition des déchets organiques car il crée des conditions idéales pour les décomposeurs en maintenant une humidité et une température constantes.

Il y a 1 milliard de micro-organismes dans 1g de sol vivant !

Sous l'action des décomposeurs (champignons microscopiques, bactéries, insectes, vers rouges...), les déchets organiques se décomposent lentement pour se transformer en un engrais complet et riche.

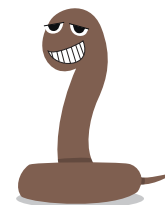
Les vers de compost ne sont pas les vers de terre !

Ce sont des espèces différentes qui occupent un territoire qui leur est propre :



- ➔ Les vers de compost décomposent la matière organique fraîche (on les trouve aussi dans les tas de fumier).

- ➔ Les vers de terre sont dans la terre et se nourrissent de la matière organique décomposée pour la minéraliser, et la rendre ainsi utilisable par les racines des plantes.



INSTALLATION DU COMPOSTEUR

Choisissez un emplacement :

➔ Facile d'accès, car vous lui rendrez souvent visite.

➔ Sur un sol plat pour que le composteur soit bien stable même lorsqu'il sera rempli.

➔ À même la terre, pas besoin de la retourner. Pour favoriser l'aération par la base vous pouvez déposer au fond une couche de branchages ou poser le composteur sur une palette.

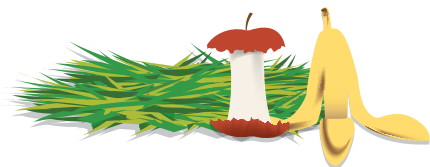
➔ De préférence à l'ombre et à l'abri du vent pour éviter le dessèchement.



QUE COMPOSTER ?

Tous les déchets organiques, ou biodéchets, se classent en deux catégories :

LES AZOTÉS



LES DÉCHETS VERTS, MOUS, HUMIDES ET JEUNES :

Les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas, la tonte de gazon...

Ils sont facilement digérables par les micro-organismes qui y trouvent sucres et protéines en abondance pour se nourrir, se développer et se reproduire.

LES CARBONÉS



LES DÉCHETS SECS, BRUNS, DURS ET VIEUX :

Par exemple les branches, les feuilles mortes, la paille, le broyat, le papier, le carton...

Ils constituent la source d'énergie des décomposeurs et apporteront de la structure au tas de compost.

Azote et carbone sont, avec l'hydrogène et l'oxygène, les deux principaux constituants des plantes ; et surtout les décomposeurs ont besoin de ces deux éléments pour vivre !



MÉMO



MÉMO DU COMPOSTAGE

DÉCHETS AZOTÉS

fanés de légumes,
épluchures des fruits



restes de repas :
poissons, viandes,
sauces...



croûtes de fromage,
laitages



herbe fraîche, fleurs,
mauvaises herbes



déchets du potager



DÉCHETS

pain

CARBONÉS



herbe sèche,
branches,
feuilles mortes



cartons bruns



mouchoirs,
essuie-tout



copeaux et sciure
de bois non traitée



DÉCHETS MIXTES

cendres de bois
refroidies



tissus naturels,
laine,
cheveux



coquilles d'œufs
et de coquillages*



marc de café avec filtre,
sachets de thé et infusion



poussières des
sacs d'aspirateur



Astuce : broyez les déchets de jardin ne dépassant pas la grosseur du petit doigt (tailles de haie, feuilles mortes...) avec la tondeuse.



Le nombre d'or du compostage est 2/3 - 1/3, soit 2 fois plus de déchets azotés que de carbonés.

DÉCHETS INTERDITS



Tout ce qui est inorganique : plastique, métal, verre...

Tout ce qui est nuisible à la faune :

- les produits toxiques (eau de javel, peintures, encres d'imprimerie de couleur* et non végétales, médicaments).
- les végétaux et bois traités.
- les plantes invasives (tubercules, rhizomes et graines) : ailante, baccharis, arbre à papillon, herbe de la pampa, canne de provence, yucca et laurier amande.

*L'encre noire ne contient pas de métaux lourds : ainsi vous pouvez jeter au compost la feuille de papier journal sur laquelle vous avez épluché vos légumes.

DÉCHETS PARTICULIERS

Litière et déjections animales : les composter 2 ans avant utilisation.



L'huile de friture : oui mais en petite quantité et de temps à autre (par ex. 1 l. dans un composteur de 300 l. 1 fois/mois).

Résineux : maximum 15% du volume du compost.

Mauvaises herbes montées en graine : les laisser macérer dans l'eau quelques jours avant de les composter.

Végétaux malades : les laisser sécher quelques jours avant de les composter et/ou ne pas utiliser le compost au pied de ces mêmes végétaux.

*Les coquilles d'huîtres ne se décomposeront pas.

Astuce : des personnes les recyclent en remblai dans les trous des chemins.



UN DOUTE UNE QUESTION ?

LE SERVICE DES DÉCHETS
EST À VOTRE DISPOSITION
POUR TOUTE QUESTION
COMPLÉMENTAIRE.

SI VOUS SOUHAITEZ DES CONSEILS PRATIQUES,
UN AGENT DU SERVICE POURRA SE DÉPLACER

POUR CELA, MERCI DE CONTACTER
LE SERVICE DES DÉCHETS :
3 RUE DU PÈRE IGNACE - CS 28001
17410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ
05 46 29 01 21
INFODECHET@CC-ILEDERE.FR

POUR ÊTRE SÛR DE LA RÉUSSITE : LE BON COCKTAIL !



DES APPORTS DIVERSIFIÉS :

Apportez des **biodéchets** aussi variés que possible. Pour que le compost soit équilibré, alternez les déchets secs carbonés avec les déchets humides azotés.

UN MÉLANGE RÉGULIER :

De l'**air** ! pour garantir une aération optimale, mélangez les nouveaux déchets avec la couche du dessous. Un retournement complet du tas de temps en temps lui redonnera un coup de fouet !

UNE HUMIDITÉ CONSTANTE :

Le compost doit toujours être humide, mais sans excès.

Test : prenez une poignée de compost et serrez le poing.

➡ De l'**eau** s'écoule entre les doigts : **ajoutez des éléments secs** (feuilles mortes, brindilles, carton...) **riches en carbone**.

➡ Il est **sec** et **s'effrite** entre les mains : **arrosez ou ajoutez des déchets humides** (tontes de gazon, épluchures, ...) **riches en azote**.

➡ Quelques gouttes perlent entre les doigts : le **taux d'humidité** est parfait !

Prévoir un tas de déchets carbonés à portée de main à côté du compost, pour en intégrer régulièrement avec les déchets de cuisine.

Plus les déchets seront petits,
plus vite ils se décomposeront.



LES 3 PHASES DU COMPOSTAGE

TEMPS DONNÉ POUR UN COMPOST BIEN ÉQUILIBRÉ

1^{ÈRE} PHASE :

Les bactéries et les levures décomposent ce qui est facilement dégradable : tissu des végétaux jeunes, tendres (herbe fraîche...).

Concrètement : la température augmente, de la vapeur d'eau et du CO₂ se dégagent et le volume du tas diminue par tassement des déchets.

Durée : de quelques jours à 3 semaines.



2^{ÈME} PHASE :

L'activité des bactéries diminue ; les champignons, les vers de compost et les insectes prennent le relais : ils s'attaquent aux déchets plus durs qui se sont humidifiés et ramollis et les fragmentent de plus en plus finement.

Concrètement : la température baisse et on ne reconnaît plus les biodéchets initiaux.

On l'appelle **compost jeune** ; sa structure est encore grossière mais il sent déjà bon le sous-bois !

Durée : environ 1 mois.



3^{ÈME} PHASE :

Le compost mûrit : il se transforme progressivement en une terre noire.

Durée : 2 à 6 mois.



COMMENT RECONNAÎTRE UN COMPOST MÛR ?

Un compost mûr se caractérise par une structure homogène et friable, une couleur sombre et une agréable odeur de forêt.

Plus le compost est mûr plus il prend de la valeur comme amendement.

UN ENGRAIS apporte les éléments nutritifs et les sels minéraux dont les plantes ont besoin.

UN AMENDEMENT enrichit le sol en lui donnant une structure et une texture idéales.

Test : Semez des graines à croissance rapide comme les radis ou le cresson : si au bout de 15 jours les jeunes plants sont en forme, votre compost est suffisamment mûr. Il est alors un amendement ET un engrais !

UTILISATION

Ne jamais enfouir un compost. L'épandre en surface puis donner un coup de griffe.

COMPOST JEUNE (3 à 6 mois) :

Son utilisation principale est en paillage dans le jardin ou au pied des arbres et arbustes. Ce compost est très riche en éléments minéraux et doit donc être utilisé avec attention pour les plantes se développant sur des sols pauvres telles que les légumineuses. D'autres plantes s'en accommodent aisément (courges, tomates, ...).

Trop riche pour le mettre en contact avec les racines des jeunes plants → préparer un terreau : 1/3 compost et 2/3 terre.

COMPOST MÛR (6 à 12 mois) :

Il se conserve plusieurs mois. Très riche en éléments minéraux il peut être utilisé pour le rempotage des plantes et les semis, ou épandu simplement en surface dans le potager et les parterres de fleurs.

Thé de compost : laissez infuser un sac de toile ou de coton rempli de compost jusqu'à ce que l'eau ait la couleur du thé : idéal pour les jeunes plants qui ne supportent pas encore les fertilisants !



PROBLÈMES SOLUTIONS

TROP HUMIDE

- **Odeur d'ammoniaque** : Excès d'azote (trop de tonte de gazon par exemple)
- **Odeur "d'œuf pourri"** : Manque d'air
- **Moucheron** : Dysfonctionnement si en grande quantité

➔ **SOLUTION** : ajoutez des déchets secs et carbonnés et mélangez bien le tas de compost.

TROP SEC

- **Temps de décomposition long**
- **Filaments blanchâtres**
- **Fourmis**
- **Cloportes** : Dysfonctionnement si en grande quantité

➔ **SOLUTION** : arrosez ou apportez des déchets azotés humides et mélangez le tas de compost.



La tonte de pelouse se tasse et fermente très facilement :

➔ La mettre dans le compost par couche de 30 cm maximum.

ou

➔ La laisser sécher quelques jours au soleil : le foin s'enrichira en carbone.

4 bonnes raisons pour pailler !

Cela protège de l'érosion, conserve l'humidité, empêche la repousse des mauvaises herbes et apporte des éléments nutritifs :

- par couche de 5 cm d'herbe fraîche ou de compost jeune ;
- par couche plus épaisse d'herbe séchée, tailles du jardin, feuilles mortes...



QUESTIONS RÉPONSES

➔ JE N'AI PAS DE POTAGER, POURQUOI FAIRE MON COMPOST ?

On a rarement trop de compost ! Dans le composteur les biodéchets diminuent de 2/3 et on peut épandre le compost obtenu à même la pelouse ou au pied des arbres et des plantes d'intérieur.

➔ QUAND COMMENCER SON COMPOST ?

L'idéal est évidemment au printemps, quand les organismes sont actifs, les déchets de jardin et de cuisine équilibrés...

Commencé en plein hiver ou à l'automne, les déchets se décomposeront lentement et seront fin prêts à accueillir les décomposeurs au printemps.

➔ DES PETITS RONGEURS EN PROFITENT POUR VENIR SE RESTAURER, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Installez votre composteur sur une palette, sur laquelle vous aurez cloué du grillage de maille inférieure au diamètre desdits rongeurs !

➔ AI-JE BESOIN D'ACHETER DES ACTIVATEURS DE COMPOST ?

Un compost équilibré évolue aussi vite qu'il le peut.

Le meilleur activateur reste le petit coup de fourche pour aérer ! Certaines plantes, riches en azote, favoriseront la décomposition des biodéchets : la consoude, l'ortie, l'achillée millefeuilles...

Les activateurs du commerce sont simplement des composés azotés.

➔ PEUT-ON METTRE DANS SON COMPOST...

➔ **Les coquilles de moules** ? Elles se compostent très lentement, mais une fois dans le jardin elles restitueront facilement leur calcaire au sol.

➔ **Les coquilles d'huîtres** ? Elles ne se décomposeront pas mais apporteront du calcaire si elles sont broyées.

➔ **Les os** ? Ils sont riches en azote ; ils ne se décomposeront pas tels quels, l'idéal serait de les broyer.

➔ **Les restes de viande et de poisson** ? Ils se compostent facilement : il suffit de les enfouir un peu dans le compost ou de les couvrir d'une couche de biodéchets pour éviter que les mouches ne les atteignent.

➔ **Les peaux d'agrumes** ? Moins elles sont traitées plus vite elles se décomposeront.

➔ **Les coquilles d'œufs non écrasées** ? Elles mettront un peu plus de temps mais cela créera des poches d'air propices au bon déroulement du compostage.

➔ **Les carapaces de crevettes** ? Elles sont excellentes pour le compost car elles sont pleines de silice !!!





UN DOUTE

UNE QUESTION ?



LE SERVICE DES DÉCHETS
EST À VOTRE DISPOSITION
POUR TOUTE QUESTION
COMPLÉMENTAIRE.

SI VOUS SOUHAITEZ DES CONSEILS PRATIQUES,
UN AGENT DU SERVICE POURRA SE DÉPLACER

POUR CELA, MERCI DE CONTACTER
LE SERVICE DES DÉCHETS :
3 RUE DU PÈRE IGNACE - CS 28001
17410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ
05 46 29 01 21
INFODECHET@CC-ILEDERE.FR

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'énergie

